

# Ville de Montmédy

55600 - MONTMEDY

## COMPTE-RENDU VALANT PROCES-VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du

**9 février 2021**

Les membres du conseil municipal de la ville de Montmédy, légalement convoqués, se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, le mardi 9 février 2020 à 20 heures, sous la présidence de Monsieur Pierre LEONARD, Maire.

### **Etait présent en qualité de Maire :**

- Monsieur Pierre LEONARD, Maire

### **Etaient présents en qualité d'adjoints au Maire :**

- Monsieur Éric DUMONT, premier Adjoint
- Madame Aurore AMET, deuxième Adjoint
- Monsieur Michel LEROY, troisième Adjoint
- Madame Evelyne BON, quatrième Adjoint

### **Etaient présents en qualité de conseillers municipaux :**

- Monsieur Jérôme BORD
- Madame Laurence GUET
- Monsieur Yannick ADNET
- Madame Mélanie FOURRE
- Monsieur Bernard PIERRE
- Monsieur Yves LECRIQUE
- Madame Dominique AARNINK-GEMINEL
- Monsieur Laurent KIPS
- Madame Carole BIGOT
- Madame Virginie PALMIERI
- Madame Sylvie LAUNOIS
- Monsieur Jérôme MATHIEU
- Monsieur Claude LEONARD

### **Etaient excusés :**

- Monsieur Marcel RICLOT

Secrétaire de séance : Aurore AMET

**Le Conseil Municipal valide les Comptes-rendus des séances du 18.09.2020 et du 30.11.2020. Il est également demandé les Comptes-rendus des séances du 02.07.2020 et du 16.07.2020.**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Ouverture anticipée de crédits – Section d’investissement
  2. Renouvellement à la certification forestière PEFC
  3. Proposition de Règlement intérieur du Conseil Municipal
  4. Proposition de Règlement d’attribution des subventions communales aux associations
  5. Adhésion au Service de Conseil en recrutement du Centre de Gestion
  6. Nomination de suppléants à la commission de contrôle des listes électorales
  7. Remise concernant les frais de casemate
  8. Proposition de modification des commissions municipales
  9. Conventionnement avec l’EPFL pour l’acquisition de parcelles au centre-bourg
- Compte-rendu

1. Ouverture anticipée de crédits – Section d’investissement

Afin de permettre l’engagement des marchés et de réaliser le mandatement des premières dépenses d’investissement de l’année 2021 avant le vote du budget, il est proposé d’ouvrir par anticipation au budget 2021, des crédits d’investissement dans la limite de 25% des crédits inscrits en section d’investissement au budget 2020, sur les chapitres suivants :

<i>CHAPITRES</i>		<i>DÉPENSES VOTÉES AU BP 2020</i>	<i>OUVERTURE 2021 (25% DU BP 2020)</i>
20	Immobilisations incorporelles	26 467,20 €	6 617,00 €
21	Immobilisations corporelles	298 318,99 €	74 580,00 €
23	Immobilisations en cours	76 959,23€	19 240,00 €

Il est également proposé aux membres du Conseil Municipal de s’engager à reprendre les crédits budgétaires ouverts dans le cadre de cette délibération lors du vote du Budget Primitif 2021.

Accord vote Pour à l’unanimité

## 2. Renouvellement à la certification forestière PEFC

Monsieur Dumont expose au Conseil la nécessité pour la commune, d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la qualité de la gestion durable.

Après cette explication et les coûts induits de l'ordre de 300 € sur la durée de 5 ans.

Accord pour le renouvellement à la certification PEFC : vote Pour à l'unanimité

### Point 3

Présentation du projet de règlement intérieur, quelques modifications mineures de syntaxes ont été apportées. Mr Kips intervient pour indiquer qu'il est surpris de l'utilité d'un tel règlement intérieur puisque tout est déjà légiféré par ailleurs. Il est répondu que le règlement intérieur est aujourd'hui une obligation demandée par l'état.

Il est ajouté la règle d'utilisation des adresses de messagerie fournies par la Commune pour les communications internes, hors convocation du Conseil Municipal.

Vote pour l'adoption du règlement intérieur finalisé : 17 Pour, une abstention

### Point 4

La proposition du règlement d'attribution des subventions communales a été présentée, quelques modifications ont été apportées, suppression des mots « de loi 1901 » dans l'article 1.

Adoption du le règlement proposé à l'unanimité sur le projet définitif : Vote Pour à l'unanimité

### Point 5

Dans l'optique de pourvoir à certains postes communaux, actuels ou futurs, il est envisagé de faire appel aux services de conseil en recrutement du centre de gestion. En effet il semble opportun de s'appuyer sur un tel service compte tenu que nous ne disposons pas nécessairement de toutes les compétences adéquates et de disponibilités pour réaliser cette action avec efficacité.

Proposition d'adhérer au service de Conseil en recrutement du centre de gestion : Accord à l'unanimité

#### Point 6

Nomination de suppléants à la commission de contrôle des listes électorales.

Sont proposés : Dominique Aarnick-Geminel, Aurore Amet, Bernadette Lebret, Laurent Kips, Jérôme Mathieu.

Accord à l'unanimité pour la nomination de ces élus

#### Point 7

Il est demandé par une personne locataire de casemate une remise exceptionnelle sur les arriérés de location sur les 5 années, invoquant certains problèmes de voisinage et de n'avoir pas reçu en temps voulu les titres de demande de paiement.

Le Maire signale que la commune va résilier l'ensemble des conventions de locations des casemates pour revoir en globalité l'affectation des locations en fonction de leur objet et de la finalité que souhaite la commune dans le développement de la citadelle.

Après discussions sur la pertinence de la demande et au regard de la situation, il est proposé d'accorder une remise de 50% sur la somme due.

Vote : 12 voix Pour, 3 voix Contre, 3 voix Abstention

#### Point 8

Par suite du départ de plusieurs élus du conseil municipal et donc à leur remplacement, il est proposé aux élus de redéfinir la nouvelle répartition des élus aux différentes commissions municipales. Après échanges, le nouveau tableau de répartition est présenté au conseil municipal.

Nouvelle composition des commissions municipales adoptée à l'unanimité.

#### Point 9

Dans le cadre de la réflexion de réaménagement du centre-bourg, il est évoqué, avec discussions et présentation des plans du secteur concerné, de l'opportunité d'un conventionnement avec l'EPFL pour l'acquisition de parcelles au centre-bourg. Le conseil

reconnait la pertinence de cette option et valide à l'unanimité la réalisation de ce conventionnement.

Questions diverses :

Jérôme Mathieu indique la tenue récemment au collège d'une réunion de réflexion sur le thème des Territoires Educatifs Ruraux.

Cette assemblée réunissait des enseignants, des personnels des différents services du collège, des élus et personnels de la commune et de la Codecom, des professionnels du secteur etc... Mr Mathieu se félicite de la richesse des échanges et nous signale qu'un retour a été formalisé et peut être communiqué à chacun, et il indique cette première réflexion appellera d'autres réunions pour définir des actions futures concrètes

Jérôme Bord, au regard des inquiétudes que suscitent notamment l'évolution rapide du climat et la pandémie Covid actuelle, interroge le conseil sur l'opportunité de créer un groupe de réflexion sur l'avenir de notre société à l'horizon de 10, 20 ou 30 ans, et de situer cette réflexion à l'échelle de notre commune et peut-être plus élargie à l'échelle du canton.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil Municipal est levée.